

## Comité consultatif transition écologique - compte rendu de la réunion du 14/09/2022

*Présents : Dominique Arnaud-Thuillier, François Brocard, Christine Browaeys, René Costerousse, Pierre Forêt, Freddy Martin, Florence Pillant, Gille Rayé*

*Excusés : Emmanuel Cappellin, Frédéric Morin,*

A l'ordre du jour :

- projet d'atlas de la biodiversité sur le territoire de Saillans, présenté par Gilles Rayé
- bilan d'étape après un an de fonctionnement du comité consultatif

Gille Rayé commence par présenter son parcours. Originaire de la Motte-Chalancon, il a été enseignant-chercheur, et chef de mission au ministère de la Transition écologique. Il a été le premier en France à établir un ABC pour sa commune en Savoie. Il est aujourd'hui consultant.

### Projet d'atlas de la biodiversité communale (ABC)

Jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> en France, la tendance était à la déforestation. Puis on a prôné des reboisements massifs. Aujourd'hui on constate un effondrement des forêts dans les Alpes où la température a déjà augmenté de 2 °C. Les étages de végétations remontent avec la chaleur et le climat marque une tendance tropicale.

Le territoire de Rhône-Alpes serait le plus concerné par le changement climatique qui anéantit la biodiversité. Il y a un contexte d'urgence !

Etant donné l'augmentation de la teneur en carbone dans l'air qui booste la photosynthèse, la forêt stocke 2 à 4 tonnes supplémentaires de carbone par an. Il convient de mettre des arbres adaptés au milieu, en particulier d'éviter les conifères dont l'enracinement est peu profond.

#### **La biodiversité à Saillans**

Le territoire de Saillans est classé ZNIEFF de type 1 (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Les espaces animales n'y sont pas répertoriées. On se propose de constituer un ABC pour :

- avoir une vision claire de notre écosystème
- évaluer les atouts de la biodiversité présente sur les lieux
- sensibiliser, partager, mobiliser les citoyens
- établir une stratégie communale d'amélioration de la biodiversité

La démarche consiste à établir un zonage de la commune pour faire l'inventaire des espèces. En particulier, on pourra repérer les vieux arbres, les vieux murs et les espèces patrimoniales. Ensuite on évaluera en quoi l'écosystème présent est en « bonne santé ».

Pour ce faire, il faudra se doter d'un bon coordinateur (éventuellement recruter un étudiant en Master 1 ou 2 ou se rapprocher de la LPO). Le management général se fera sous la responsabilité du maire auquel Gilles Rayé propose d'apporter son concours.

L'Office français de la biodiversité (OFB) organise chaque année un appel à projets « Atlas de la biodiversité communale ». En 2022, 47 nouveaux projets concernant près de 400 communes ont ainsi été soutenus. La deadline pour déposer les dossiers se situe autour du 15 avril. Saillans pourra peut-être mutualiser cette démarche avec d'autres communes limitrophes.

Ce projet se présente comme très fédérateur. Le Comité estime qu'il devrait susciter une réelle implication des Saillançons, toutes générations confondues. Il est suggéré de démarrer cette démarche dès 2023 (durée estimée : 3 ans).

Pierre Forest évoque les conflits potentiels avec les chasseurs. Gilles Rayé propose à Monsieur le Maire de faire le point sur la localisation actuelle de la réserve de chasse pour s'assurer qu'elle n'est pas trop proche des habitations. Christine Browaeys ajoute qu'il nous faut aussi réfléchir au respect de notre patrimoine naturel par rapport aux usages touristiques, en particulier pour la rivière Drôme.

### Bilan d'étape après un an de fonctionnement du comité consultatif

Plusieurs thématiques ont été suggérées lors de nos réunions précédentes :

- Mettre en place une convention avec la 3CPS permettant de récupérer des objets encore en état avant qu'ils ne soient jetés (lien avec la Recyclerie) : *à poursuivre*

- Fournir des conseils pour l'amélioration de l'habitat, avec les possibilités d'aides appropriées : *on rappelle que les trois communautés de communes du territoire ont récemment créé un Service Public Intercommunal de l'Energie.*

<https://www.cccps.fr/poles-de-competences/habitat-amenagement-durable/renovation-energetique-batiments/>

- Concernant l'usage des pesticides, il y a une grande inquiétude chez les habitants vivant à proximité des vignes : *René Costerousse souhaite que l'on poursuive cette réflexion.*

- Il a été suggéré d'analyser les projets du point de vue de leur impact écologique, par exemple leur consommation énergétique (eau, électricité), l'accès par un mode de mobilité douce... Ainsi, une réunion entière (16/06/2021) a été consacrée à la présentation du projet de restructuration de la gare SNCF porté par le collectif « la Locomotive » et SNCF Gare et connexions. Finalement, ce projet sera mené sur 2023 pour une mise à disposition des locaux à l'été 2023. Florence Pillant précise qu'il n'y a pas de regard possible sur le cahier des charges car la réalisation relève de la compétence de SNCF Connections.

La mairie veut stabiliser le parking et y faire poser des ombrières avec panneaux photovoltaïques. Elle projette la construction d'une passerelle enjambant la RD qui sera mise en place au bout du parking (70 à 80 places). L'accès se fera en face du pont de Drôme. Monsieur le Maire précise que les études seront commandées en 2023 pour une réalisation en 2024. L'intervention d'un architecte des bâtiments de France sera nécessaire.

La société DWATTS a présenté les options envisageables pour la production photovoltaïque des ombrières. La production annuelle des panneaux photovoltaïque a été estimée à 325 215 kWh. Le Comité a suggéré de retenir l'option d'installation à la charge complète de Dwatts, avec autoconsommation collective. La priorité sera d'alimenter les installations communales à un tarif privilégié, puis les particuliers intéressés.

*Au vu des factures de l'année 2021, on peut estimer la consommation électrique annuelle des bâtiments communaux à 90 000 kWh.*

- Frédéric Morin a présenté son projet de claustra à lames fixes inclinées pour la protection solaire des façades (habitat bioclimatique). Par la suite, il a élaboré une maquette qui est exposée sur le parvis de la mairie. Une première mise en application de ce dispositif est envisagée pour protéger du soleil certaines fenêtres des classes de l'école.

On rappelle que Frédéric Morin donnera une conférence sur « les moyens de lutter contre la chaleur » le 30 septembre à 18h (organisée par l'association Vivre à Saillans).

- Jean-Jacques Gaumet, enseignant-chercheur à l'Université de Lorraine, est venu présenter son association PC Solidaire pour le reconditionnement d'ordinateurs portables, voire la

récupération des composants (métaux, polymères,...) pour réduire les déchets. Il propose de lancer une telle initiative sur notre territoire. Le Comité a convenu qu'il était difficile de structurer une telle organisation à l'échelle de nos petites communes. Il est proposé de se rapprocher du département de la Drôme qui vient de lancer une filière de reconditionnement d'ordinateurs pour équiper les bénéficiaires du RSA.

Christine Browaeyls rappelle que le Comité de Transition est là pour conseiller, guider les décisions de l'équipe municipale. Il n'est pas là pour réaliser les projets eux-mêmes. Pierre Forest estime que le rôle du Comité est de fédérer les initiatives citoyennes. Il souhaite qu'il fasse davantage le lien avec les habitants et les associations. En ce sens, le futur projet d'ABC sera certainement fédérateur et permettra de faire naître une bonne dynamique en lien avec les nombreux partenaires du territoire.

Suite à la diffusion du film « Main basse sur l'eau », Pierre Forest a proposé plusieurs fois d'installer des récupérateurs d'eau. Dominique Arnaud-Thuillier demande que l'on s'en préoccupe réellement. Il est décidé de constituer un petit groupe de travail avec Florence Pillant, Pierre Forest et Dominique Arnaud-Thuillier, en lien avec Tao Carpentier (Biovallée), pour mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie, en concertation avec les habitants.

On propose d'axer aussi nos réflexions sur le tourisme durable au vu des conditions climatiques de cet été. Il a été suggéré d'inviter le SMRD pour mieux connaître ses missions en général et évoquer plus particulièrement le sujet de la fréquentation de la rivière Drôme et les difficultés rencontrées cet été.

-----

A l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- Présentation des missions du SMRD et réflexion sur les usages de la rivière Drôme en période estivale

Prochaine réunion prévue le **mercredi 26 octobre ou 9 novembre 2022** à 20 h, salle de réunion de la mairie